Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Conseil de la recherche et du développement en transport

Rapport annuel 1986-1987

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par le
Conseil de la recherche et du développement
en transport

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 3e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08677-9
ISSN 0832-9206

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités du Conseil de la recherche et du développement en transport pour l'année terminée le 31 mars 1987.

Le ministre des Transports,

Marc-Yvan Côté

Québec, le 1er octobre 1987

Monsieur Marc-Yvan Côté
Ministre des Transports
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 12 de la section IV de la Loi sur les transports, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités du Conseil de la recherche et du développement en transport pour l'année terminée le 31 mars 1987.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le président du Conseil,
Fred H. Ernst

Montréal, le 30 juin 1987

Table des matières

Mot du président 9

Introduction 11

1. Caractéristiques du Conseil 13

1.1 Mandat du Conseil 13

1.2 Fonctionnement du Conseil 13

2. Activités du Conseil 15

2.1 Avis au ministre des Transports du Québec 15

2.2 Commentaires à divers intervenants 15

2.3 Représentation du Conseil 16

2.4 Incitation à l'innovation 17

3. Administration du Conseil 19

3.1 Crédits alloués au Conseil 19

3.2 Projet de règlement de régie interne 19

3.3 Perspectives pour l'année 1987-1988 19

Conclusion 21

Annexe 1
Liste des membres du Conseil 23

Annexe 2
Séances du Conseil et de ses comités 25

Mot du président

Ce rapport couvre la première année complète d'activités du Conseil de la recherche et du développement en transport.

Le Conseil a rempli pendant l'année ses rôles de consultation, de concertation et de promotion en demeurant dans les limites de son très modeste budget. Cela ne fut possible que grâce au support constant des fonctionnaires du ministère des Transports et au dévouement des membres bénévoles du Conseil.

Le C.R.D.T. est l'endroit privilégié où peuvent se rencontrer et collaborer des personnes provenant des milieux les plus divers touchant aux transports (entreprise privée, enseignement, fonction publique), avec, comme caractéristique commune, un intérêt prédominant pour la recherche et le développement.

Cela permet de dégager des consensus représentatifs des préoccupations et des intérêts du milieu de la recherche-développement des transports, et d'en faire part en toute indépendance au ministre responsable, et plus généralement à tous les intervenants de cette industrie d'importance cruciale pour le développement économique du Québec.

Fred H. Ernst

Le Conseil de la recherche et du développement en transport est situé au:

255, boulevard Crémazie Est
Bureau 10.14
Montréal (Québec) H2M 1L5

Le personnel permanent du Conseil pour l'année 1986-1987 se compose de:

Roland Saint-Amand, secrétaire général
Liette Prince, secrétaire

Introduction

Ce rapport rappelle brièvement le mandat et le mode de fonctionnement du Conseil; il fait état des principales activités menées au cours de l'exercice 1986-1987.

Un bref chapitre est consacré à l'administration du Conseil de la recherche et du développement en transport (C.R.D.T.).

Le fonctionnement du Conseil est assuré par un président, à temps partiel, et par des membres oeuvrant dans divers milieux institutionnels et dans des entreprises privées.

Le C.R.D.T. est composé d'administrateurs de haut niveau reconnus pour leur compétence administrative et leur implication dans le domaine de la recherche et du développement des transports; ils exercent leurs fonctions au sein de l'entreprise privée et dans l'administration publique.

Comme on le constatera au nombre de réunions tenues par le Conseil et ses comités (annexe 2), les membres furent particulièrement actifs au cours de cette dernière année.

1. Caractéristiques du Conseil

Le Conseil de la recherche et du développement en transport a été créé en vertu des dispositions de la section IV de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12).

L'article 10 en définit le mandat:

« Le Conseil a pour fonctions d'étudier toute question relative à la recherche et au développement en transport et de diffuser les résultats de ses études; de donner des avis et de faire des recommandations en matière de recherche et de développement en transport; d'initier ou d'accorder son soutien technique à toute action visant la promotion de la recherche et du développement en transport; de tenir des réunions, des colloques ou des séances d'information pour favoriser les échanges, la collaboration et la coopération dans le domaine de la recherche et du développement en transport. »

Cet article confère au C.R.D.T. un rôle consultatif assorti d'un pouvoir de recommandation. En vertu de son mandat, le Conseil est redevable au ministre des Transports, mais en sa qualité d'organisme public, il est en quelque sorte l'obligé des multiples intervenants du monde des transports. Vis-à-vis d'eux, il exerce ses fonctions de promotion et de concertation.

1.1 Mandat du Conseil

Son mandat s'ordonne, en conséquence, autour de trois concepts fondamentaux:

Consultation

Le C.R.D.T. est un organisme consultatif mandaté pour étudier, donner des avis et faire des recommandations à la demande du ministre des Transports, du milieu ou de sa propre initiative. Son action se situe au plan des orientations de la recherche et du développement en transport.

Promotion

Le C.R.D.T. est aussi mandaté pour parrainer toute activité de recherche et de développement dans le domaine des transports de nature à soutenir les efforts des chercheurs et à inciter au transfert technologique. Ce rôle de promoteur s'étend encore à l'indispensable démonstration requise par les centres de recherche et les laboratoires de l'industrie.

Concertation

Le C.R.D.T. doit favoriser et même organiser des rencontres, devenir en quelque sorte une « bourse » d'échanges où se retrouvent les personnes et les organismes voués à la recherche, au développement et à la démonstration. Par là, il facilite l'expression des besoins, la convergence des intérêts et l'application des ressources en faveur des chercheurs et des utilisateurs des produits de la recherche.

1.2 Fonctionnement du Conseil

Le C.R.D.T. comprend trois paliers de fonctionnement:

Le Conseil d'administration

Le Conseil dûment convoqué en assemblée et formant quorum est seul compétent pour assumer l'entière responsabilité de son mandat et s'acquitter de ses devoirs. Il se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins trois fois par année. Les séances sont tenues à huis clos. Cependant, à la discrétion du président, certaines séances du Conseil peuvent être publiques.

Le Comité exécutif

Le Comité exécutif reçoit délégation du Conseil d'administration pour assurer certaines activités entre ses séances. Il assiste et conseille le président. Il partage les responsabilités du Conseil d'administration quant à l'allocation des ressources, à l'organisation des activités, au fonctionnement et au programme de travail des divers comités et quant à la préparation du budget et au contrôle des dépenses du C.R.D.T. C'est au niveau du Comité exécutif qu'est effectué le travail de planification, de coordination et de suivi des projets et activités spécifiques de recherche et de développement en transport.

Les comités sectoriels

Le Conseil a institué un comité sectoriel de la socio-économie et des systèmes de transport et un comité sectoriel de la technologie et du matériel de transport. Ces comités sont chargés de faire rapport au Conseil sur les positions à adopter, sur les avis à rendre et sur les expertises à fournir dans les limites de leurs mandats respectifs.

2. Activités du Conseil

2.1 Avis au ministre des Transports du Québec

2.1.1 Proposition de financement du Centre de recherche sur les transports (C.R.T.) de l'Université de Montréal

Problématique: Conformément à son mandat de promouvoir la recherche-développement des transports, le Conseil de la recherche et du développement en transport s'impliquait, à l'automne de 1985, dans le dossier de financement de l'infrastructure du C.R.T. À la suite de la suppression du programme universitaire de Transports Canada et de la cessation possible d'une subvention conjoncturelle de Transports Québec, un manque à recevoir annuel de l'ordre de 300 000 $ risque de limiter les effectifs hautement qualifiés du Centre, de réduire la qualité de ses travaux et d'éroder sa crédibilité.

Avis du C.R.D.T.: Après consultation des milieux intéressés à la recherche sur la constitution d'un centre de recherche multi-universitaire en transport et dans l'intérêt d'une qualité toujours croissante des résultats de la recherche universitaire en transport, le C.R.D.T. recommande au ministère des Transports du Québec de maintenir son effort de financement et de consacrer provisoirement cette subvention à l'infrastructure du C.R.T.

Il recommande aussi d'accroître cette subvention au C.R.T., conditionnellement à un changement de sa structure, visant à impliquer les autres universités et, éventuellement, le ministère des Transports et le secteur industriel dans une participation effective à l'administration du Centre.

(8 décembre 1986)

2.1.2 Évaluation de la recherche au Ministère

Problématique: Une des activités du C.R.D.T. en 1985-1986 concernait l'évaluation des orientations de la Direction de la recherche du ministère contenues dans le document: *Orientations de la recherche-développement en transport 1985-1986*. L'objectif du présent avis est d'informer le Ministre sur le suivi accordé aux diverses recommandations du C.R.D.T.

Avis du C.R.D.T.: Dans l'ensemble, le Conseil est satisfait des orientations prises par la Direction de la recherche et de la suite donnée à ses recommandations.

Il souhaite une amélioration et une accélération des processus de sélection et d'évaluation des projets de recherche-développement en transport.

Il précise ses recommandations en matière de choix des axes de recherche-développement à privilégier. En effet, les priorités à accorder aux projets et les moyens d'incitation devraient varier suivant que les buts recherchés seront respectivement:

— l'efficience des investissements ou des dépenses du Ministère;

— l'exploitation des opportunités et la solution des problèmes de l'industrie des transports;

— de remédier à la pénurie de chercheurs ou au manque d'activités de recherche dans certains domaines des transports importants pour le développement économique du Québec.

(12 mars 1987)

2.2 Commentaires à divers intervenants

2.2.1 Programme d'aide à la recherche-développement en transport

Problématique: Le Directeur de la recherche au ministère des Transports a déposé au C.R.D.T., pour analyse et avis, le programme ministériel d'aide à la recherche intitulé: *La recherche-développement en transport* (M.T.Q., Québec, 1986, 27 pages). Ce programme fut l'objet de commentaires au ministre des Transports.

Commentaires: Le C.R.D.T. juge que ce programme d'aide constitue globalement un puissant incitatif à la recherche et au développement en transport. Ce programme devrait être assuré d'une longévité telle que le milieu des transports le découvre et s'en prévale davantage. D'autre part, le nombre des projets relatifs à la conservation du patrimoine routier et au transport multimodal semble encore insuffisant.

(22 septembre 1986)

2.2.2 La recherche-développement à l'A.T.U.Q.

Problématique: En mai dernier, le C.R.D.T. était l'hôte de l'Association du transport urbain du Québec (A.T.U.Q.) qui regroupe les sociétés, commissions et corporations de transport urbain des

personnes. Ce colloque fut l'occasion d'échanges fructueux, d'une prise de conscience réciproque de problèmes reliés aux activités de recherche-développement dans le domaine du transport en commun. Suite à cette rencontre, le C.R.D.T. transmettait ses commentaires au ministre des Transports où sont relevées certaines contraintes à une recherche-développement soutenue.

Commentaires: Le C.R.D.T. est tout disposé à appuyer les efforts de concertation des commissions, sociétés et corporations de transport dans les dossiers de recherche-développement qui leur sont communs et qui nécessitent une recherche à long terme. Pour réaliser cet objectif, le Ministère pourrait instaurer un système de subvention à la recherche-développement des transports urbains — études socio-économiques, techniques, par exemple — qui tienne effectivement compte du niveau de concertation établi entre ces divers organismes.

(22 septembre 1986)

2.2.3 Critères d'admissibilité aux concours du fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (Fonds F.C.A.R.)

Problématique: L'analyse de divers programmes d'actions concertées a amené le C.R.D.T. à réfléchir sur les critères d'admissibilité des chercheurs aux concours du Fonds. Les commentaires suivants, transmis aux administrateurs du Fonds, se situent dans une perspective d'amélioration de l'ensemble des conditions d'accès aux diverses ressources financières du Fonds et de la promotion de la recherche-développement des transports.

Commentaires:

1. Critères d'admissibilité

Le C.R.D.T. trouve illogique que parmi les professeurs d'université, seuls les détenteurs d'un doctorat puissent se prévaloir des programmes du Fonds F.C.A.R. alors que tous les professeurs, cadres et professionnels de cégep sont admissibles, avec ou sans doctorat, aux divers programmes du Fonds. Les seuls critères de compétence en recherche et de valeur intrinsèque d'un projet ne devraient-ils pas s'appliquer à chacun des candidats de ces deux groupes de chercheurs? Les ressources humaines en recherche sont trop peu nombreuses pour que, de façon arbitraire, on en exclue des programmes de recherche.

2. Statut de certains chercheurs

Dans un même ordre d'idée, le C.R.D.T. souligne la situation des chercheurs sans affiliation institutionnelle reconnue. Le Fonds reconnaît ces chercheurs comme admissibles mais ne leur consent qu'un revenu de 1 200 $ par mois pour un travail à plein temps. Le processus administratif force ces chercheurs à se trouver un parrain universitaire qui doit accepter d'être le chercheur principal et de porter la responsabilité administrative et scientifique d'un projet qui ne le concernerait peut-être que très peu. Ne serait-il pas préférable que ces chercheurs sans affiliation institutionnelle reconnue puissent s'associer de quelque façon à une université ou à un centre de recherche qui assumerait la responsabilité administrative de leurs activités de recherche tout en laissant aux chercheurs la responsabilité scientifique? Dès lors, ces chercheurs évolueraient dans un milieu plus propice à la recherche, se situeraient dans un encadrement administratif reconnu et toucheraient un revenu équitable correspondant à leurs qualifications et expérience.

(2 février 1987)

2.2.4 Réaction au rapport *Croissance économique — Transports*

Problématique: Au cours de l'année 1986, le C.R.D.T. manifestait au ministre d'État aux Transports son intention de réagir au volet recherche-développement du rapport fédéral intitulé: *Croissance économique — Transports*. Un document préparé par le C.R.D.T. fut transmis par la suite à l'honorable John Crosbie, ministre canadien des Transports.

Commentaires: Le C.R.D.T. appuie ce qui lui paraît être l'objectif fondamental du rapport précité, à savoir la rationalisation des opérations gouvernementales et le contrôle des dépenses de l'État. C'est en fonction de cet objectif fondamental qu'il évalue les propositions élaborées par le Comité Nielsen relatives à la recherche en transport. Par contre, le C.R.D.T. considère comme inopportune la dissolution envisagée du Centre de développement des transports. Ce geste, lui semble-t-il, aurait pour effet de causer des dommages irréparables, à court et à long terme, au développement des transports au Canada.

(2 février 1987)

2.3 Représentation du Conseil

En cours d'année, le C.R.D.T. fut représenté à certains événements d'envergure nationale et internationale qui intéressaient la recherche-développement des transports, entre autres:

— la Conférence mondiale sur la recherche dans les transports;

— le Congrès international sur les systèmes de transport à lévitation magnétique et sur l'application des moteurs linéaires aux transports;

— le Symposium international, dont l'objectif était de jeter les bases d'un forum Nord-Sud dans le domaine du transport;

— le Congrès annuel de l'Association des routes et du transport du Canada;

— le Congrès annuel de l'Association québécoise du transport et des routes.

2.4 Incitation à l'innovation

Pour mettre en valeur les réalisations les plus novatrices en matière de recherche-développement des transports, le C.R.D.T. tient annuellement un concours pour l'obtention du Prix du Conseil.

— Le **Prix 1986** comportait une bourse d'excellence de 1 500 $; il fut remis le 21 mai 1986 aux réalisateurs du projet automobile *Alizée*. L'équipe gagnante, formée principalement d'étudiants du premier cycle au Département de génie mécanique, Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke, a conçu et réalisé le véhicule *Alizée*.

Ce prototype se signale par l'innovation dans plusieurs systèmes électroniques et électromécaniques, par l'utilisation de nouveaux matériaux et par son fonctionnement au gaz naturel.

— Le **Prix 1987**, doté d'une bourse de 3 000 $ et d'une pièce d'art commémorative, fut remis le 19 mars 1987 à une équipe de chercheurs (A.C.E.P.) de l'Institut de recherche en électricité du Québec (I.R.E.Q.).

Le C.R.D.T. souligne ainsi la mise au point d'une nouvelle génération d'accumulateurs à électrolytes polymères. Cet accumulateur repose sur deux inventions récentes: d'une part, des matériaux d'électrode à insertion qui stockent l'énergie chimique par absorption d'ions dans une structure cristalline sans la modifier et, d'autre part, un électrolyte solide plastique obtenu par dissolution d'un sel dans un polymère tel le polyoxyde d'éthylène.

Le générateur ainsi constitué est un système entièrement solide qui permet d'éviter toute corrosion et tout dégagement gazeux.

3. Administration du Conseil

3.1 Crédits alloués au Conseil

Les crédits alloués au Conseil pour l'exercice 1986-1987 ont été établis à 100 000 $.

Ces crédits émargent au budget de la Direction de la recherche du ministère des Transports.

Le budget du Conseil se répartit comme suit:

Crédits alloués au C.R.D.T. en 1986-1987

— Honoraires professionnels	42 000 $
— Frais de déplacement	17 000 $
— Frais généraux (fonctionnement)	38 000 $
— Réserve	3 000 $
Total	**100 000 $**

3.2 Projet de règlement de régie interne

Le Conseil a rédigé ses règles de régie interne conformément à la loi; il a mis à l'épreuve ce règlement avant d'en adopter définitivement le texte et de le soumettre à l'approbation du Gouvernement.

3.3 Perspectives pour l'année 1987-1988

Dans le cadre de son mandat, le Conseil prévoit pour l'exercice 1987-1988 le programme d'action suivant:

Consultation

— Émission de divers avis, opinions et commentaires.

— Vigilance vis-à-vis des orientations des politiques de recherche-développement des transports aux divers paliers gouvernementaux.

— Exercice d'une veille scientifique et technologique en matière de recherche en transport.

— Consultation sur le transport des marchandises.

Promotion

— Participation au Congrès du centenaire de l'ingénierie du Canada (Montréal, mai 1987).

— Participation au Congrès national de l'Association des routes et du transport du Canada (Saskatoon, septembre 1987).

— Participation au Congrès annuel de l'Association québécoise du transport et des routes (Montréal, mars 1988).

— Tenue du concours annuel pour le Prix 1988 du C.R.D.T.

Concertation

— Systématisation des visites du C.R.D.T. aux divers centres engagés dans la recherche-développement des transports.

— Participation avec l'entreprise privée et le ministère des Transports à la mise à jour du rapport de conjoncture: *Les voies de l'avenir*.

— Analyse du Plan de travail 1987-1988 de la Direction de la recherche du Ministère.

— Assistance aux commissions, sociétés et corporations de transport en commun dans l'orientation de leurs recherches.

Conclusion

En conclusion, le C.R.D.T. veut mettre en évidence quelques unes de ses interventions au coeur même des divers problèmes auxquels est confrontée la recherche-développement québécoise en matière de transports.

Consultation

La Direction de la recherche du ministère des Transports consulte régulièrement le Conseil sur son plan annuel de travail et sur ses programmes d'aide à la recherche externe. Par ce biais, la Direction de la recherche obtient dans des délais relativement courts une première réaction du milieu des transports largement représenté au C.R.D.T. Cet exercice lui permet de mieux identifier ses priorités par rapport aux attentes du milieu en général et de mieux adapter ses programmes d'aide aux besoins de l'heure dans les domaines les plus prometteurs.

Promotion

Deux activités du C.R.D.T. parmi d'autres ont largement contribué à la promotion de la recherche-développement des transports: l'institution du Prix du Conseil et son intervention en faveur d'une consolidation de la recherche universitaire.

Concertation

Une constante préoccupation du C.R.D.T. est d'établir parmi les multiples intervenants dans le domaine des transports — gouvernements, centres de recherche, organismes de service, établissements de fabrication — un consensus le plus large possible en matière de recherche-développement.

Dans cette perspective, le C.R.D.T. adressait au ministre fédéral des Transports ses commentaires sur les mesures préconisées dans le rapport *Croissance économique – Transports*. S'il appuie les mesures qui contribuent à une efficacité accrue des systèmes et services de transport, le Conseil ne peut cependant pas souscrire à certaines propositions qui lui semblent inopportunes ou peu cohérentes avec le maintien d'une recherche-développement de pointe, efficace et novatrice.

Annexe 1

Liste des membres du Conseil

Monsieur Fred H. Ernst, ing.
Président du Conseil

Monsieur Ernst est diplômé de la Faculté de génie de l'Université de Louvain. Il complète sa formation en administration au Harvard Business School et à la Western University. Après une longue carrière, principalement dans l'industrie de la construction, il offre des cours en administration aux HEC et à l'Université Concordia. Il est actif au sein de plusieurs conseils d'administration dans les domaines de la construction et des transports.

Monsieur Jean-Marc Rousseau
Vice-président du Conseil

Monsieur Rousseau détient un baccalauréat en mathématiques et une maîtrise en informatique de l'Université de Montréal ainsi qu'un doctorat en recherche opérationnelle du Massachusetts Institute of Technology.

Professeur titulaire au Département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal, monsieur Rousseau assume la direction du Centre de recherche sur les transports (C.R.T.).

Monsieur Denis G. Carette, ing.
Membre du Conseil

Monsieur Carette est diplômé en génie géologique de l'Université Laval et il détient une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) de l'Université de Sherbrooke. Il est présentement chef du Service des équipements de transport au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Monsieur Louis E. Chênevert
Membre du Conseil

Monsieur Chênevert est diplômé en administration de l'Ecole des hautes études commerciales. Il est gérant de secteur chez Général Motors du Canada limitée.

Monsieur Benoît G. Côté, ing.
Membre du Conseil

Monsieur Côté, diplômé de l'École polytechnique, détient une maîtrise en sciences, option génie civil, de la Purdue University, avec spécialité en planification des transports urbains et régionaux. Il est président de Lavalin-Cosigma inc. et de Lavalin-Bell-Géomat inc.

Monsieur Alain Doucine
Membre du Conseil

Monsieur Doucine, actuaire diplômé de l'Institut des sciences financières et d'assurance de l'Université de Lyon, détient une maîtrise en informatique de l'Université de Grenoble et une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill. Il est vice-président de Les Transports Provost inc. et en charge du Département de l'informatique et du Département de recherche et développement.

Monsieur Bernard-André Genest, ing.
Membre du Conseil

Monsieur Genest, diplômé de l'École polytechnique en sciences appliquées, détient une maîtrise en sciences (systèmes et gestion de projets) et un doctorat (transport et analyse systémique) du Massachusetts Institute of Technology. Il est professeur au Département des sciences administratives (UQAM) et professeur substitut au Département de génie civil (Université McGill).

Monsieur Gaston Hébert, ing.
Membre du Conseil

Monsieur Hébert détient un baccalauréat en sciences appliquées, option génie électrique, de l'Université Laval. Il poursuit sa formation en génie industriel, en assurance de la qualité, en ingénierie appliquée, en gestion et administration. Il est vice-président à la recherche et au développement chez Bombardier inc.

Monsieur Liguori Hinse, ing.*
Membre du Conseil

Monsieur Hinse détient une maîtrise en sciences appliquées, option transport, de l'Université de Sherbrooke. Il complète sa formation en transport urbain à l'Université Laval. Il est directeur général de la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec (C.T.C.U.Q.).

Monsieur Pierre La Fontaine, ing.
Membre du Conseil

Monsieur La Fontaine, bachelier en sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke, détient une maîtrise en ingénierie de l'Université West Virginia et a complété des études de 3e cycle à l'Université de Waterloo. Il est directeur de la Direction de la recherche au ministère des Transports du Québec.

Monsieur Claude Lafond
Membre du Conseil

Monsieur Lafond, bachelier en physique de l'Université Laval détient une maîtrise en physique de l'Université de la Colombie-Britannique; il complétait une scolarité de doctorat à l'Institut d'histoire et de socio-politique des sciences de l'Université de Montréal. Il est analyste au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec.

Monsieur Gilles P. Ouimet, ing.*
Membre du Conseil

Monsieur Ouimet, diplômé du Collège militaire royal de Saint-Jean et du Royal Military College of Canada de Kingston, est bachelier en génie physique; il obtient de Queen's University une maîtrise en administration des affaires et un diplôme de comptable en management. Monsieur Ouimet est premier vice-président à l'exploitation chez Pratt & Whitney du Canada.

Madame Louise Pelletier
Membre du Conseil

Madame Pelletier, après un baccalauréat en sciences économiques à l'Université de Montréal, obtient une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill; elle complète sa formation à l'Institut canadien du transport et trafic (C.I.T.T.) de l'Université de Toronto. Elle est présidente de l'Association du camionnage du Québec inc. et directrice générale de Les associés transporteurs du Québec ltée.

Monsieur Jules Perreault, ing.
Membre du Conseil

Monsieur Perreault détient un baccalauréat en sciences appliquées, option génie mécanique, de l'Université de Sherbrooke. Il est vice-président à l'ingénierie et au développement chez Prévost Car inc.

Monsieur André Taschereau, ing.
Membre du Conseil

Monsieur Taschereau est bachelier en architecture navale de l'Université Strathclyde de Glasgow. Il poursuit par la suite sa formation d'administrateur en suivant une série de cours en principes de gestion et en gestion d'ingénierie. Chez Marine Industrie ltée, il occupe le poste de chef de bureau d'études où il assume la supervision de tous les aspects de la conception des navires, de la planification de la production et de la gestion des contrats.

---

* Messieurs Gilles P. Ouimet et Liguori Hinse ont quitté le Conseil respectivement en mai 1986 et en mars 1987. Le C.R.D.T. les remercie pour leur collaboration compétente et dévouée.

Annexe 2

Séances du Conseil et de ses comités

— Réunions plénières du Conseil

Au cours de l'année 1986-1987, le Conseil a tenu cinq réunions régulières aux dates et endroits suivants:

— 13 juin 1986	au siège du Conseil, Montréal
— 12 septembre 1986	au siège du Conseil, Montréal
— 28 novembre 1986	chez G.M. du Canada, Boisbriand
— 30 janvier 1987	au Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.), Montréal
— 6 mars 1987	au Centre de recherche, C.N., Saint-Laurent

— Réunions des comités

Au cours de cette même année, les divers comités du C.R.D.T. ont totalisé dix réunions, soit:

— Comité exécutif	5
— Comité sectoriel de la socio-économique et des systèmes de transport	2
— Comité sectoriel de la technologie et du matériel de transport	1
— Comités *ad hoc*	2